



## Municipalité de Lantier

---

# AVIS PUBLIC

---

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ


RÉSOLUTION 2024.04.071 - PPCMOI 2024-006

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, Benoit Charbonneau, ce qui suit :

**RÉSOLUTION 2024.04.071, ADOPTÉE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 184-2017 – PPCMOI – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – DEMANDE 2024-006 CONCERNANT LE LOT 6 030 340 DU CADASTRE DU QUÉBEC - USAGE «HÉBERGEMENT» ET « MULTIFAMILIALE ISOLÉE » DANS LA ZONE 26ER.**

A été adopté par le conseil municipal et est entré en vigueur à la date mentionnée ci-après en regard du règlement suivant :

Date d'adoption : 9 avril 2024  
Date d'entrée en vigueur : 16 mai 2024  
DONNÉ à Lantier ce 31<sup>e</sup> jour de mai de l'an deux mille vingt quatre



---

Benoit Charbonneau,  
Directeur général et greffier-trésorier